

SOLIDAIRES FAIT ANNULER LES SANCTIONS POUR DÉRIVES AU DÉPART

Ces dernières années la Direction pousse les agents à aller toujours plus vite, peu importe les conséquences, ce sont les salariés qui trinquent. Des tableaux de services inadaptés, effectif en baisse, installations défectueuses et trains en panne, en somme, c'est la pagaille. Malgré le constat, la Direction sanctionne à tour de bras les agents de conduite. Il faut rattraper le retard quoiqu'il arrive, quitte à priver les agents de leurs besoins élémentaires et porter atteinte à leur dignité.

La PENDULE, TU NE RESPECTERAS...



Sur de nombreuses lignes de Métro, les tableaux de services ne sont plus adaptés. Pire, ils datent d'une époque où l'affluence voyageur était moindre. Toute la journée les conducteurs et conductrices tournent sans relâche. Les retards sont quotidiens, ils impactent fortement le collectif. Plutôt que de remettre à l'heure, la Direction préfère laisser le retard s'accumuler. Jour, mixte, nuit, ce sont les agents qui se prennent de plein fouet cette récupération de retard sur le dos des conditions de travail (battement réduit, manoeuvre zéro systématique, etc). Ainsi, quand certains agents osent l'ouvrir, c'est la sanction : sanction pour dérive au départ. **SOLIDAIRES** accompagnent plusieurs agents en soutenant que les dérives au départ n'existent pas. Après une lutte de terrain, **SOLIDAIRES RATP** se donne les moyens d'obtenir une décision décisive pour toutes et tous.

... SOLIDAIRES RATP te DÉFENDRA !

Cette lutte menée de longue date porte ses fruits ! Le tribunal a annulé les trois sanctions du collègue. L'argumentaire de la RATP, qui consiste à faire passer l'agent responsable de tout, n'a pas convaincu le tribunal. C'est une belle victoire pour le collectif conduite. Pour ne pas nous retrouver individuellement dans cette situation, c'est collectivement qu'on doit s'organiser. Plus question de se laisser faire.

Tout le monde doit avoir un temps nécessaire après chaque course, pour souffler et boire. **SOLIDAIRES** exige le respect des fiches de travail, le respect des temps incompressibles et le respect des temps ION, DON et ION/DON. Le temps perdu ne se rattrape pas ! En laissant une place prépondérante au syndicalisme de lutte, nous pouvons ensemble améliorer les conditions de travail.

Avec SOLIDAIRES rénovons LE SYNDICALISME